

## SAGE du bassin du Thouet - Evaluation environnementale



Evaluation environnementale du SAGE du bassin du Thouet, version adoptée par la CLE le 29 juin 2023.

**Auteurs du document :** Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet

**Diffuseur des métadonnées :** CLE du SAGE Thouet, Office International de l'Eau (métadonnées)

**Mots clés :** Planification/Plans de gestion/Outils de gestion participative, Evaluation environnementale, Evaluation locale de l'eau

**Thème (issu du Text Mining) :** TYPOLOGIE DES EAUX

**Date :** 2023-06-29

**Format :** text/xml

**Identifiant Documentaire :** gesteau-191234

**Langue :** Français

**Télécharger les documents :**

[https://www.gesteau.fr/sites/default/files/gesteau/content\\_files/document/3\\_SAGE%20Thouet\\_EVALUATION%20ENVIRONNEMENTALE\\_29-06-2023.pdf](https://www.gesteau.fr/sites/default/files/gesteau/content_files/document/3_SAGE%20Thouet_EVALUATION%20ENVIRONNEMENTALE_29-06-2023.pdf)

**Commune :** ADILLY (79002), AIRVAULT (79005), ALLONNE (79007), AMAILLOUX (79008), ARGENTONNAY (79013), ARGENTON-L'ÉGLISE (79014), ASSAIS-LES-JUMEAUX (79016), AUBIGNY (79019), AVAILLES-THOUARSAIS (79022), AZAY-SUR-THOUET (79025), BEAULIEU-SOUS-PARTHENAY (79029), BOISMÉ (79038), BOUILLÉ-LORETZ (79043), BOUILLÉ-SAINT-PAUL (79044), BOUSSAIS (79047), BRESSUIRE (79049), BRETIGNOLLES (79050), BRIE (79054), BRION-PRÈS-THOUET (79056), CERSAY (79063), CHANTELOUP (79069), CHÂTILLON-SUR-THOUET (79080), CHICHÉ (79088), CIRIÈRES (79091), CLESSÉ (79094), COMBRAND (79096), COULONGES-THOUARSAIS (79102), DOUX (79108), <sup>79113</sup>, FAYE-L'ABBESSE (79116), FÉNERY (79118), GEAY (79131), GLÉNAY (79134), GOURGÉ (79135), IRAIS (79141), LA CHAPELLE-BERTRAND (79071), <sup>79072</sup>, LA CHAPELLE-SAINT-LAURENT (79076), <sup>79099</sup>, LA FERRIÈRE-EN-PARTHENAY (79120), LA FORÊT-SUR-SÈVRE (79123), LAGEON (79145), LA PEYRATTE (79208), LE BEUGNON (79035), <sup>79053</sup>, LE CHILLOU (79089), LE PIN (79210), LE RETAIL (79226), LE TALLUD (79322), LHOUMOIS (79149), LOUIN (79156), LOUZY (79157), LUCHÉ-THOUARSAIS (79159), LUZAY (79161), MAISONTIERS (79165), MARNES (79167), MASSAIS (79168), MAULÉON (79079), MAUZÉ-THOUARSAIS (79171), MAZIÈRES-EN-GÂTINE (79172), MISSÉ (79178), <sup>79187</sup>, NEUVY-BOUIN (79190), NUEIL-LES-AUBIERS (79195), OIRON (79196), OROUX (79197), PARTHENAY (79202), PAS-DE-JEU (79203), PIERREFITTE (79209), POMPAIRE (79213), POUGNE-HÉRISSON (79215), PRESSIGNY (79218), SAINT-AUBIN-DU-PLAIN (79238), SAINT-AUBIN-LE-CLOUD (79239), VOULMENTIN (79242), SAINT-CYR-LA-LANDE (79244), SAINTE-GEMME (79250), SAINTE-RADEGONDE (79292), SAINTE-VERGE (79300), SAINT-GÉNÉROUX (79252), SAINT-GERMAIN-DE-LONGUE-CHAUME (79255), SAINT-JACQUES-DE-THOUARS (79258), SAINT-JEAN-DE-THOUARS (79259), SAINT-JOUIN-DE-MARNES (79260), SAINT-LÉGER-DE-MONTBRUN (79265), SAINT-LOUP-LAMAIRÉ (79268), SAINT-MARTIN-DE-MÂCON (79274), SAINT-MARTIN-DE-SANZAY (79277), SAINT-MARTIN-DU-FOUILLOUX (79278), SAINT MAURICE ÉTUSSON (79280), SAINT-PARDOUX (79285), SAINT-VARENT (79299), SAURAI (79306), SECONDIGNY (79311), SOUTIERS (79318), TAIZÉ (79321), TESSONNIÈRE (79325), THÉNEZAY (79326), THOUARS (79329), TOURTENAY (79331), <sup>79333</sup>, VERNOUX-EN-GÂTINE (79342), VIENNAY (79347), VOUHÉ (79354), AMBERRE (86002), ANGLIERS (86005), ARÇAY (86008), AULNAY (86013), BASSES (86018), BERRIE (86022), BERTHEGON (86023), BOURNAND (86036), CHALAI (86049), CHALANDRAY (86050), CHAMPIGNY-LE-SEC (86053), CHERVES (86073), CHOUPPES (86075), COUSSAY (86085), CRAON (86087), CUHON (86089), CURÇAY-SUR-DIVE (86090), DERCÉ (86093), GLÉNOUZE (86106), GUESNES (86109), LA CHAUSSÉE (86069), LA GRIMAUDIÈRE (86108), LA ROCHE-RIGALT (86079), LES TROIS-MOUTIERS (86274), LOUDUN (86137), MAISONNEUVE (86144), MARTAIZÉ (86149), MASSOGNES (86150), MAULAY (86151), MAZEUIL (86154), MIREBEAU (86160), MONCONTOUR (86161), MONTS-SUR-GUESNES (86167), MORTON (86169), MOUTERRE-SILLY (86173), POUANÇAY (86196), PRINÇAY (86201), RANTON (86205), RASLAY (86206), ROIFFÉ (86210), SAINT-CLAIR (86218), SAINT-JEAN-DE-SAUVES (86225), SAINT-LAON (86227), SAINT-LÉGER-DE-MONTBRILLAIS (86229), SAIRES (86249), SAIX (86250), TERNAY (86269), VARENNES (86277), VERRUE (86286), VÉZIÈRES (86287), VOZAILLES (86299), ANTOIGNÉ (49009), ARTANNES-SUR-THOUET (49011), BRÉZÉ (49046), BROSSAY (49053), CHACÉ (49060), CHANTELOUP-LES-BOIS (49070), CIZAY-LA-MADELEINE (49100), COURCHAMPS (49113), DISTRÉ (49123), DOUÉ-LA-FONTAINE (49125), ÉPIEDS (49131), FONTEVRAUD-L'ABBAYE (49140), FORGES (49141), LA PLAINE (49240), LE COUDRAY-MACOUARD (49112), LE PUY-NOTRE-DAME (49253), LES CERQUEUX (49058), LES ULMES (49359), LES VERCHERS-SUR-LAYON (49365), MEIGNÉ (49198), MONTFORT (49207), MONTREUIL-BELLAY (49215), <sup>49232</sup>, PARNAY (49235), ROU-MARSON (49262), SAINT-CYR-EN-BOURG (49274), SAINT-JUST-SUR-DIVE (49291), SAINT-MACAIRES-DU-BOIS (49302), SAINT-PAUL-DU-BOIS (49310), SAUMUR (49328), SOMLOIRE (49336), SOUZAY-CHAMPIGNY (49341), TURQUANT (49358), VARRAINS (49362), VAUDELNAY (49364), VERRIE (49370), YZERNAY (49381)

**Département :** DEUX-SEVRES (79), VIENNE (86), MAINE-ET-LOIRE (49)

**Région :** POITOU-CHARENTES (54), PAYS-DE-LA-LOIRE (52)

**Masse d'eau :** LE THOUET DEPUIS LA CONFLUENCE DE L'ARGENTON JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA LOIRE (GR0436), LE THOUET ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A TALLUD (LE) (GR0437), <sup>GR0438A</sup>, LE THOUET DEPUIS LA CONFLUENCE

DU CEBRON JUSQU'A THOUARS (GR0438b), LE THOUET DEPUIS THOUARS JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'ARGENTON (GR0438c), LA VIETTE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE THOUET (GR0439), LE PALAIS ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE THOUET (GR0440), LE THOUARET ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE THOUET (GR0442), L'ARGENTON ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A NUEIL-SUR-ARGENT (GR0443a), GR0443B, LE DOLO ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'ARGENTON (GR0444), LA DIVE DU NORD ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A PAS-DE-JEU (GR0445), LA DIVE DU NORD DEPUIS PAS-DE-JEU JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE THOUET (GR0446), LA BRIANDE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA DIVE (GR0447), LE CHILLOIS ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE CEBRON (GR1526), LE CEBRON ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA RETENUE DU CEBRON (GR1527), LE GERSON ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE THOUET (GR1923), LE PONT BURET ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE THOUET (GR1951), LA RACONNIERE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA RETENUE DU CEBRON (GR1966), LE GATEAU ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE THOUET (GR1988), LA TACONNIERE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA RETENUE DU CEBRON (GR1993), LA CENDRONNE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE THOUET (GR2005), LA MOTTE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'ARGENTON (GR2044), LE JUSSAY ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE THOUET (GR2045), LA SCIE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'ARGENTON (GR2054), LE PRIMARD ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'ARGENTON (GR2057), LA MADOIRE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'ARGENTON (GR2060), L'ETANG PETREAU ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'ARGENTON (GR2080), L'OUERE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'ARGENTON (GR2082), LA LOSSE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE THOUET (GR2084), LES RUAUX ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'ARGENTON (GR2104), LA PETIT MAINE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA DIVE DU NORD (GR2115), LA GRAVELLE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE THOUET (GR2125), LE DOUET ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE THOUET (GR2157), Calcaires et marnes du Dogger du BV du Thouet (GG065), Craie du Séno-Turonien du BV de la Vienne (GG087), Calcaire jurassique de l'anticlinal Loudunais (GG082), Sables et grès libres du Cénomanién unité de la Loire (GG122), Calcaires et marnes du Jurassique supérieur du Haut-Poitou (GG072), Calcaires et marnes de l'infra-Toarcien au nord du seuil du Poitou (GG064), Le Thoué (GG032), Calcaires et marnes de l'infra-Toarcien au nord du seuil du Poitou (GG064), Calcaires à silex captifs du Dogger du Haut-Poitou (GG067), Calcaires du Jurassique supérieur captif du Haut-Poitou (GG073), Sables et grès captifs du Cénomanién unité de la Loire (GG142), Calcaires et marnes de l'infra-Toarcien au nord du seuil du Poitou (GG064), Calcaires à silex captifs du Dogger du Haut-Poitou (GG067), RETENUE DU CEBRON (GL140)

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/sage-du-bassin-du-thouet-evaluation-environnementale0>

Evaluer cette notice:



Ce portail, créé et géré par l'Office International de l'Eau (OIEau), est géré avec l'appui de l'Office français de la biodiversité (OFB)

